



L'an deux mil vingt et un, le neuf septembre à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal de Quiers-sur-Bezonde, légalement convoqués le 1<sup>er</sup> septembre, se sont réunis à la salle polyvalente en présence de Monsieur le Maire.

**Affichage extérieur** : 01.09.2021

Sont présents : Jobet Yohan, Chavaneau Philippe, Roux Michel, Archenault Pascale, Asselin Christian, Asselin Marie-Claude, Toussaint Arnaud, Lebrun Patrick, Bazin Dominique, Garré Bernard, Gouvernayre Magali, Rivert Julie, Montagut Bérengère, Alexandrescu Raluca.

Absente : Nicole Berthelot -pouvoir à Magali Gouvernayre-  
Secrétaire : Rivert Julie

Lecture et approbation du compte rendu de la séance précédente

Ordre du jour

- Information déploiement de la fibre
- Quiers correction orthographe
- Information sur l'avancement des travaux engagés
- Questions diverses

## INFORMATION DEPLOIEMENT DE LA FIBRE : objectifs, finances, travaux....

---

Le conseil dépt a lancé une procédure pour déployer la fibre sur toutes les communes du département. Il va être utilisé dans les meilleurs des cas les fourreaux existants, les poteaux ENEDIS basse tension et au pire des cas il sera remis des poteaux.

Le délégataire **devrait** contacter la mairie courant octobre 2021.

Le conseil départemental gère les RD qui sont souvent équipées de fourreaux. Si ce n'est pas le cas, il sera posé des poteaux si la largeur des trottoirs le permet (+ de 4m), si la largeur fait moins de 4 m, ce sera automatiquement du souterrain.

## PERSONNEL COMMUNAL

---

### IFSE avenant N° 2 filières administrative et technique

Vu les délibérations du 27 mars 2017 instaurant le RIFSEEP, filière administrative, filière technique

Vu les délibérations du 23 septembre 2019 modifiant les montants annuels de l'IFSE et intégrant quatre nouveaux critères d'attribution du CIA (filière administrative, filière technique),

Le conseil décide de réviser les montants annuels de l'IFSE des filières administrative et technique, décision qui prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021,

### FILIERE TECHNIQUE

Groupes de FONCTIONS	Fonctions / postes de la collectivité	Montants annuels de l'IFSE dans la collectivité	
		Montant minimal	Montant maximal
<b>Adjoints techniques</b>			
G1	Responsabilité, expertise	800.00 €	10 000.00 €
G2	Autres fonctions	300.00 €	1 600.00 €

### FILIERE ADMINISTRATIVE

Groupes de FONCTIONS	Fonctions / postes de la collectivité	Montants annuels de l'IFSE dans la collectivité	
		Montant minimal	Montant maximal
<b>Adjoints administratifs</b>			
G1	Responsabilité, expertise	800.00 €	10 000.00 €
G2	Autres fonctions	300.00 €	1 600.00 €

Considérant que l'augmentation est identique en pourcentage entre les groupes de fonction et les filières, il n'y pas lieu de demander l'avis du Comité Technique.

## **CCCFG PROJET DE TERRITOIRE**

---

Monsieur le Maire redonne des informations sur le projet de territoire et demande aux élus de le compléter si besoin avant de le renvoyer à la CCCFG.

## **QUIERS CORRECTION ORTHOGRAPHE :**

---

Reprendre une délibération en faisant apparaître les traits d'union de Quiers-sur-Bezonde.  
**DENOMINATION QUIERS-SUR-BEZONDE**

---

Par décret du 05.08.1919 publié au journal officiel de la République française le 18.09.1919 la commune de Quiers a été autorisée à se nommer **Quiers-sur-Bezonde**.

Au fil des années, il est apparu un accent sur le « e » de Bezonde sans qu'aucune démarche administrative de la part de la commune n'ait été faite.

Avec le développement du numérique cette faute s'est répandue dans tous les fichiers et notamment dans le Code Officiel Géographique (COG).

Pour que Quiers-sur-Bezonde retrouve son orthographe, les démarches sont les suivantes :

- Délibération du conseil municipal à transmettre à la Préfecture du Loiret,
- Avis motivé du directeur des archives départementales
- Avis de Mme La Préfète qui sera suivi d'une demande auprès du ministère de l'intérieur

Au vu de ces informations les membres du Conseil municipal décident de solliciter Madame la Préfète pour engager les démarches afin que Quiers-sur-Bezonde, retrouve son orthographe d'origine.

## **TRAVAUX ENGAGÉS ET A VENIR :**

---

- Passerelle : les travaux devraient être finalisés semaine 44/45, l'Épage dans le cadre des travaux de Jobert (via Arnaud Toussaint) s'engage à désensabler le bras de rivière pour éviter aux entreprises et poser et déposer l'ouvrage.
- Mise en sécurité école/mairie, les nouveaux plans avec toutes les rectifications ont été réceptionnés, le bureau d'études doit produire l'estimatif. La piste cyclable a été réalisée fin août.
- Voirie (commune et CCCFG) chemin des Ménards et Rue des Erables ; point facture semaine prochaine
- Salle polyvalente, avec options coulisses, scène... en attente estimation
- PAV en attente devis vidéo

## **RAPPORTS DES COMMISSIONS et missions en cours**

---

Monsieur le Maire donne des informations au conseil sur les travaux, les manifestations, les missions qui ont été engagées ou poursuivies depuis la dernière réunion de conseil

**COMITE DES FETES : QUIERS EN FÊTE - QEF** : création en date du 07.09.2021

Président : Dominique Bazin

Vice-président : Christopher Ronceray

Secrétaire : Sabrina Lequatre

Secrétaire adjointe : Magali Gouvernayre

Trésorière : Isabelle Asselin

Trésorier adjoint : Louis Montagut

Monsieur le Maire rappelle que toutes les animations culturelles (théâtre, concerts...) les cérémonies, (vœux, commémorations...) restent de compétence communale.

**Webencheres : bien 34 rue de l'Aunoy**

La commission patrimoine s'est réunie pour mettre en place l'annonce et les conditions de vente de la maison sise au 34 rue de l'Aunoy.

L'annonce paraîtra sur le site le 20.09.2021, faire aussi la promotion sur le site, facebook, panneau pocket, poser le panneau webenchères sur le portail.

**LA POSTE : audit adressage** : rendez-vous vendredi 17 septembre à 14 heures. Tous les élus sont invités à participer à cette rencontre.

**RALENTISSEUR rte de Boiscommun,**

Les déclarations pour l'installation du ralentisseur et pose de buses devant la dernière maison à la limite du chemin des Préquins ont été faites auprès du Département, l'appel d'offres devrait être lancé dans les jours à venir. La déclaration sera complétée par le busage du fossé partant du croisement de la rue de la Duboiserie.

**Ancienne gare** : la CCCFG a lancé une étude de faisabilité pour l'accueil potentiel de l'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) dans les locaux de la Gare.

**SILLO** : en attente d'un rendez-vous pour mise en sécurité.

**Vente de bien mobilier :**

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il souhaite vendre des biens mobiliers qui ne sont plus utilisés.

Tracteur KUBOTA :

Tondeuse Kubota acquise en 2015 : prix proposé à la vente : 600,00

Rotonde : contacter des entreprises pour connaître sa valeur

**Animations**

Inauguration « réception » transformateur rue des Bazins : 10 septembre à 17h00

Inauguration 11 septembre et Quiers prends l'air en début d'après-midi

BMX : 12 septembre portes ouvertes et 18 compétitions

Foulées de la rose : 26.09.2021,

**Arnaud Toussaint**

SICTOM 7 octobre 18H avant le conseil,

Protection borne incendie fin du mois

22 septembre : Epage Jobert réunion d'information pour les riverains et élus.

23 septembre : ateliers panneaux photovoltaïques

### **Christian Asselin**

Retour sur le jury de la Route de la rose venu le 1<sup>er</sup> septembre, actuellement nous sommes classés site à ne pas manquer, on peut envisager le titre site exceptionnel.

Information sur la tonte différenciée en particulier dans le JAT, création du S. sujet qui sera évoqué lors de l'inauguration.

### **Pascale Archenault**

16 septembre 18h30 réunion hameaux.

Colis de Noël en cours.

ADAPA AG 16 SEPT 17H

### **Philippe Chavaneau**

Eglise : traitement mur, les couvreurs de la région ont été sollicités

Broyage : en attente de l'intervention d'Elibast

Participation citoyenne : prévoir une réunion courant novembre 2021.

Illuminations Noël : projecteur avec des pastilles, remplacement des cordons lumineux église, salle, mairie.

Un balisage chemin de la Montagne aux Bœufs, chemin de Sury, sera installé prochainement.

Chemin piétonnier entre la future passerelle et le cimetière : attente nouveaux devis.

### **Patrick Lebrun**

Vidéo : plans et notice technique, maintenance, alarme sur les serveurs. Un mail sera fait dans ce sens à Monsieur Dumont pour revoir tous ces points.

**Eclairage public** : horloges à régler avec des horaires différents selon les sites desservis par les caméras.

### **Bérengère Montagut :**

Marché : retrouver un marchand de légumes, message sur Facebook

### **2021 4<sup>ème</sup> trimestre**

- 9 oct soirée dansante
- 10 oct animation nature à revoir
- 14 nov : concert église
- 5 déc : marché de « Noël » matin ou toute la journée
- 12 déc arbre de Noël

### **2022 1<sup>er</sup> semestre**

- 8 janvier : vœux
- 5 mars : repas ainés
- 2 avril : cabaret
- 4 et 5 juin (pentecôte) : QPA
- 14 juillet ou le 16 voir avec l'association Quiers en Fête.

**CMJ** : rencontre des enfants avec les parents.

## QUESTIONS DIVERSES

---

### **Animation : théâtre itinérant août 2022**

Bérengère Montagut informe le conseil que la commune s'est positionnée sur une animation itinérante en 2022.

La CCCFG a créé un club des entreprises, la réunion de lancement aura lieu le 23 septembre à Nogent. Cette structure permet aux entreprises du territoire de se rencontrer, de partager leurs problématiques, de trouver des solutions ensemble. Un outil très utile pour les petites structures.

Piste cyclable peut-être pas assez visible, mais c'est un test, si cela fonctionne, l'aménagement sera amélioré et poursuivi dans d'autres secteurs.

**Philippe Chavaneau** présente aux élus un projecteur qui pourrait être installé pendant les fêtes de fin d'année et/ou d'autres manifestations. Le projecteur est posé sur un mat et équipé de pastilles qui projette un objet, un décor, un message...

Les membres du conseil sont enchantés par cette présentation. Il pourrait être envisagé d'en poser à chaque extrémité du bourg sur la route principale. Demander les autorisations à la CCCFG pour la pose et raccordement sur des candélabres.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 heures 30.